



Audit et contrôle des finances publiques



Objectifs de la formation

- ✓ **Consolider** sa connaissance des concepts et des principes de bonne gouvernance des finances publiques
- ✓ **Renforcer** les systèmes et structures de contrôle des finances publiques
- ✓ **Maîtriser** les pratiques et outils d'analyse, de suivi et de contrôle des finances publiques;



Public Cible

- ✓ Cadres des ministères de l'Économie, des finances et du Budget.
- ✓ Cadres de l'administration exerçant des responsabilités dans les services financiers
- ✓ Cadres de ministères chargés de la bonne gouvernance.
- ✓ Cadres de l'Inspection Générale des Finances et de la Cour des comptes
- ✓ Responsables d'audit, d'inspection et de contrôle des ministères



Contenu de la formation

Module 1 – Les outils de diagnostic et de suivi de la performance de la gestion des finances publiques

- Le rôle de l'audit et du contrôle dans le contexte de la gestion axée sur les résultats (GAR) : la mesure de l'efficacité et de la performance ; l'adaptation du système institutionnel.
- La revue des dépenses publiques.
- La revue des institutions et du cadre de gouvernance
- Le cadre de mesure de la performance de la gestion des finances publiques du PEFA (Public Expenditure & Financial Accountability).
- Les méthodes de diagnostic de la gestion des finances publiques (PEMFAR/CFAA) et du système de passation des marchés (CPAR)

Module 2 - Les techniques et outils pour la réalisation d'une mission d'audit des finances publiques

- Les principes fondamentaux de l'audit des finances publiques et les normes internationales.
- Les techniques et les outils de planification et de conception des audits.
- La programmation des missions d'audits des finances publiques (audit des comptes du gouvernement, audit des exercices budgétaires, audit des marchés publics).
- Le diagnostic, l'exécution de la mission et la rédaction du rapport d'audit.

Module 3 – Les dispositifs de contrôle des finances publiques

- Le dispositif et les institutions en charge du contrôle
- Les différents corps de contrôle (missions et organisations) et options de contrôle.
- Le contrôle des recettes de l'Etat et de l'utilisation des ressources publiques.
- L'organisation de la lutte contre la fraude, la corruption et le blanchiment :
- La détection, prévention et répression de la fraude et la corruption,
- Les dispositifs de lutte contre le blanchiment.



Finance Publique



Casablanca
Nouakchott
Tunis



06 au 17 juin
06 au 17 juin
17 au 28 octobre



4100
4100
4100

